

### Particulier : Vous financez vous-même la formation ?

	<b>Paiement en 1 fois à l'inscription</b>	<b>Paiement en plusieurs fois</b>		
<b>Nombre de paiement</b>	Paiement en 1 fois	3 mensualités	6 mensualités	10 mensualités
<b>Frais d'inscription</b>	Aucun frais de dossier	<b>28.8 € TTC</b> de frais de dossier (soit 9.6 € TTC/mois)	<b>72 € TTC</b> de frais de dossier (soit 12 € TTC/mois)	<b>144 € TTC</b> de frais de dossier (soit 14.4 € TTC/mois)

#### Exemple :

Ma formation est de 1000 € TTC, si je règle ma formation en 6 fois.

Montant de la formation + frais de dossier :

$$1000 + 72 = 1072 \text{ € TTC}$$

$$\text{Montant par mois} : 1072/6 = 178.70 \text{ €/mois}$$

✓ Paiement par chèque ou virement bancaire

# MODALITÉS DE FINANCEMENT

## Salarié :

Il existe plusieurs dispositifs pour vous aider à financer votre formation. Votre formation peut être prise en charge :

- dans le cadre du **CPF** (*Compte Personnel de Formation*)
- du **CIF** (*Congé Individuel de Formation*)
- du **Plan de Formation** de votre entreprise
- directement par votre employeur
- ...

## Demandeur d'emploi :

Nous vous invitons à consulter votre conseiller Pôle Emploi pour connaître vos droits et présenter votre projet de formation. Vous devez présenter à votre conseiller pôle emploi :

- le devis de la formation envisagée
- le programme de formation détaillé
- les agréments et attestations du centre de formation pour délivrer des formations CPF et/ou diplômantes

## **CONTACT :**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 02 41 72 19 78